## Un hôpital public de la capitale

Un hôpital est un lieu de guérison. Le corps médical donne tout pour guérir le malade. Mais, souvent, il ne peut pas faire grand-chose. Prenons le cas d'un hôpital public de notre capitale, celui de l'hôpital universitaire Joseph Raseta de Befelatanana communément nommé l'hôpital de Befelatanana. Il est l'un des premiers hôpitaux du pays avec l'hôpital militaire de Soavinandriana. Tous les deux datent de la colonisation, et se trouvent dans la capitale. Autrefois, cet hôpital abritait toutes les branches de la médecine. Actuellement, comme il existe un autre hôpital public, celui de l'hôpital Ravoahangy Andrianavalona d' Ampefiloha, l'hôpital de Befelatanana ne traite plus que quelques branches de la médecine. D'ailleurs, les deux hôpitaux sont voisins, du côté du lac Anosy.

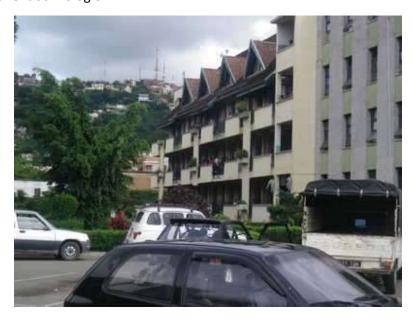




La pédiatrie

La neurologie

Ainsi, l'hôpital de Befelatanana dispose de plusieurs bâtiments. Le premier regroupe la pneumologie, la neurologie, la psychiatrie et les maladies infectieuses. La pédiatrie occupe un bâtiment entier. Le bloc administratif et la pharmacie font partie d'un même bâtiment tout comme le triage et l'urgence qui sont caractéristiques d'un hôpital. La gastro-entérologie et la cardiologie avec la néphrologie sont groupées dans un bâtiment. Un autre bâtiment est le siège de la réanimation, de la dialyse la rhumatologie et l'endocrinologie.



Comme l'hôpital Ravoahangy Andrianavalona d'Ampefiloha, l'hôpital de Befelatanana est un hôpital public. A vrai dire, seul l'hébergement et la consultation sont gratuits, tout le reste est payant. Certes, il y a aussi des salles payantes, réservées aux gens aisés. Autrement, les salles communes comprennent, en général, six lits. Tous les traitements sont également payants comme les analyses, la radiologie, l'échographie et également les médicaments.



La pharmacie est ouverte 24 heures sur 24. Le prix des médicaments est modéré. Hélas, le pouvoir d'achat des Malgaches ne permet pas une bonne hospitalisation. De toute façon, quand les Malgaches sont malades, ils achètent des médicaments sans l'avis d'un médecin. Une consultation médicale coûte cher pour notre bourse. C'est seulement quand c'est grave, après l'emploi de médicaments classiques, achetés même chez l'épicier, que l'on consulte un médecin. Et, bien sûr, le médecin ne peut plus faire grand-chose. Il évacue le malade, en urgence, à l'hôpital. Ce qui explique le fait que, dans les services de l'urgence et de la réanimation, la majorité des malades sont décédés. Des fois, certains malades peuvent être guéris. Mais, faute de moyens financiers, la mort les attend.



Un paysan qui habite à une centaine de kilomètres de la capitale est évacué à l'hôpital. Là, il arrive avec sa famille et le peu d'argent qu'ils ont pu trouver. Il est très malade, crachant du sang, respirant difficilement. En deux jours, l'argent est épuisé. La famille demande d'emmener leur malade alors qu'il n'est même pas guéri. Une dame des provinces ayant un kyste qui fait grossir son ventre comme une femme enceinte est à l'hôpital. Son intervention chirurgicale coûte très cher. On est en train de

faire des démarches pour trouver une association qui va la prendre en charge. Elle est hospitalisée car elle fait souvent des crises. Au moins, quand les crises s'annoncent, les médecins ne sont pas loin.

Certes, le corps médical n'est pas insensible à cette situation, mais ils ne peuvent pas faire autrement, le pays est trop pauvre pour une prise en charge. Pourtant, autrefois, au temps de la première république, tout était gratuit, même la nourriture du garde malade. Les salles payantes étaient seulement pour les personnes ne voulant pas être en salle commune. Dès la deuxième république, la prise en charge par l'Etat de la santé publique s'est affaiblie jusqu'à devenir inexistante en cette période de la quatrième république.





Le triage

Le hall d'entrée des Urgences

Notons que les cliniques privées sont nombreuses en ville. Elles ne sont point à la portée de la majorité de la population. A Madagascar, la prise en charge en cas de maladie n'existe plus, sauf au sein de quelques entreprises ou sociétés privées. Les fonctionnaires jouissent aussi de cette faveur. Mais, ils doivent d'abord payer leur frais d'hospitalisation. Après, quelques mois, ils seront remboursés en partie. Certes plusieurs associations d'œuvre de bienfaisance essaient de prendre en charge des cas désespérés. Mais, c'est si peu devant les nombreuses demandes.

Michel et Edmine.